

Armes à feu: Ottawa «entretient la confusion», selon la GRC

La Presse Canadienne, Jim Bronskill, 31 août 2010 20 :37

OTTAWA - Un rapport interne de la Gendarmerie royale du Canada indique que la décision du gouvernement conservateur d'introduire des mesures d'amnistie pour les détenteurs d'armes d'épaule a «contribué à la confusion» liée au contrôle des armes à feu. Ce rapport, rendu public mardi après avoir été éventé lundi, appuie fortement l'enregistrement des armes.

Des employés du programme canadien des armes à feu ont déclaré aux évaluateurs que les messages politiques sur le contrôle des armes ont eu un effet sur l'adhésion au programme d'émission de permis de port d'arme.

Au même moment, les responsables du programme ont dit avoir eu de la difficulté à transmettre leur message selon lequel la réglementation des armes à feu rend la société plus sécuritaire.

«Ils ont également exprimé de la frustration que certaines initiatives qui feraient la promotion de l'obéissance populaire aux règlements encadrant les armes à feu n'ont pas reçu d'approbation», énonce le rapport.

Cela signifie que de nombreux Canadiens ne savent pas que le plus grand risque pour les citoyens en lien avec les armes à feu n'émane pas des gangs de rues armés, mais plutôt des suicides reliés aux armes à feu et aux meurtres liés aux armes d'épaule, ajoute l'évaluation.

Les responsables se sont plaints d'avoir à batailler ferme pour faire approuver leurs avis, d'un manque général d'ouverture envers le public et des perceptions erronées largement répandues concernant le programme des armes à feu.

L'évaluation du mois de février 2010 examine le processus global d'émission de permis de port d'arme, l'enregistrement et le programme de formation offert par la GRC.

Le rapport suggère que le programme fédéral des armes à feu est miné parce que les propriétaires d'arme le réduisent au seul registre — un long sujet de débat et de controverse.

Le ministère de la Sécurité publique a transféré mardi les questions sur l'évaluation à la GRC, mais cette dernière n'a pas donné suite.

Au mois de mars dernier, les conservateurs ont prolongé une amnistie qui donne aux propriétaires d'armes non-enregistrées et non-interdites — incluant plusieurs carabines et fusils à pompe — plus de temps pour les enregistrer, et pas d'incitatif pour le faire.

Le rapport recommande que la GRC fournisse des informations «claires et consistantes» aux Canadiens sur les sujets reliés aux armes et à la sécurité publique.

Au final, le rapport d'évaluation longuement attendu a qualifié le registre fédéral des armes à feu d'outil utile pour la police, mais a souligné qu'il existait un large flou dans le public au sujet du programme des armes à feu.

Ce rapport comporte 33 recommandations allant de l'éducation du public et de la formation au travail avec les communautés autochtones, ainsi que la nécessité de garder un oeil sur les armes importées.

<http://www.journalmetro.com/linfo/article/620148--armes-a-feu-ottawa-entretient-la-confusion-selon-la-grc>